

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2025

**DELIBERATION N°CD2025-
04/1/14
DOSSIER N°6859**

**BUDGET ANNEXE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE
ET DE LA FAMILLE - BUDGET PRIMITIF 2025**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

Absent(s) - excusé(s) :

Philippe BAYOL

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des
Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : BUDGET ANNEXE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE
ET DE LA FAMILLE - BUDGET PRIMITIF 2025**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des
Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la
Creuse,
VU le rapport CD2025-04/1/14 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,*

DÉCIDE,

De voter le budget annexe 2025 du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, joint en annexe à la présente délibération.

Les prix de journée au 1^{er} janvier 2025 s'établissant comme suit :

Internat : **305,85 €**

Villado : **450,50 €**

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET